



CLASSIQUES
GARNIER

SAINT-AMAND (Pierre), « [Épigraphie] », *Suite libertine. Vies du XVIII^e siècle*, p. 9-9

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11426-0.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11426-0.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

SUITE, s. f. (*Gram.*) enchaînement, liaison, dépendance, qui détermine un ordre successif entre plusieurs choses. On dit les *suites* d'une affaire ; la *suite* de la débauche ; la *suite* d'un raisonnement ; la *suite* d'un prince ; c'est à la *suite* d'une affaire ; une *suite* d'événements fâcheux ; une *suite* de sottises ; la *suite* de l'histoire ecclésiastique ; une *suite* de médailles de poètes.

DIDEROT, *Encyclopédie*.